



## LA GESTION DES ARBRES D'ORNEMENT

*LES ARBRES D'ORNEMENT SE DISTINGUENT DES ARBRES FORESTIERS ET DES ARBRES FRUITIERS PAR L'ABSENCE DE RÔLE DE PRODUCTION.*

*ILS FONT PARTIE DU JARDIN ET DU PAYSAGE. LES VILLES MAIS AUSSI LES RÉSEAUX ROUTIERS ET FLUVIAUX EN SONT ABONDAMMENT POURVUS. CES ARBRES SONT RÉUNIS SOUS LE TERME DE PATRIMOINE ARBORICOLE (OU ARBORÉ).*

### ■ Quelques définitions

La **gestion** peut être définie comme l'ensemble des actions visant à pérenniser le patrimoine arboricole, en tant que population d'arbres. La gestion anticipe et accompagne les évolutions de cette population. L'**entretien** est l'ensemble des interventions pratiques (de taille et de soins) qui sont réalisées sur un ou des arbres.

Enfin, la **conduite** se résume à un choix de type d'entretien que l'on applique à un ensemble homogène d'arbres.

La **station arboricole** est un ensemble homogène d'arbres, participant de façon similaire au paysage, d'espèces voisines dans leur développement et leur comportement, de stades de développement proches et réunis ou non en un même site.

### ■ La connaissance du patrimoine

Qu'il soit privé ou public, le gestionnaire se doit de connaître précisément les arbres dont il a la charge. Mais ces renseignements doivent toujours être d'actualité. Une donnée datant de plusieurs années n'est souvent que de peu d'utilité, surtout quand elle se rapporte à l'état de l'arbre ou à ses mensurations.

La connaissance des arbres doit donc être organisée de manière à pouvoir être régulièrement réactualisée. Un bon gestionnaire est capable de suivre les évolutions de la population d'arbres. Des parallèles avec la démographie humaine peuvent exister.

### Les critères à relever se réfèrent à :

- la localisation,
- la codification des arbres ou des stations,
- l'identité botanique,
- les dimensions (hauteur, diamètre -ou circonférence- du tronc à 1,30 m du sol, diamètre du houppier),
- l'état de tenue mécanique,
- l'état phytosanitaire,
- les interventions passées et à réaliser.

### ■ La gestion du risque

La présence d'un arbre génère naturellement un risque. Les récentes tempêtes l'ont clairement démontré. Hors ces événements imprévisibles, les arbres ne tombent pas s'ils ne sont pas altérés dans leur solidité ou leur stabilité. C'est pour tenter de déceler à temps ces défauts que les arbres sont régulièrement suivis et contrôlés.

Pour ce faire, les gestionnaires mettent en place des systèmes de veille de la sécurité des arbres. Les arbres sont contrôlés par des personnes de terrain qui signalent la présence d'une anomalie ou d'un symptôme. Les arbres sont vérifiés par le gestionnaire et les cas les plus litigieux sont soumis à un diagnostic de dangerosité effectué par un consultant spécialisé et indépendant.





### ■ La veille sanitaire

Selon un processus semblable au précédent, les arbres font l'objet d'une surveillance permanente afin de repérer les maladies et les ravageurs. On s'accorde à penser que le nombre de parasites est assez restreint, et que la plupart des traitements visent à diminuer les désagréments causés aux usagers. Il existe cependant des maladies redoutables contre lesquelles de véritables plans de lutte ont été mis en place au plan national : le chancre coloré du platane en est -hélas- un exemple particulièrement démonstratif. Les tendances actuelles en matière de traitement vont vers des pratiques raisonnées : connaissance de la maladie ou du ravageur, observation du niveau de population, déclenchement du traitement ou du système de lutte le plus adapté, utilisation de produits phytosanitaires homologués, formation des applicateurs, bilan des actions menées. Les Services Régionaux de la Protection des Végétaux sont de précieux centres de ressources et d'informations.

### ■ L'entretien des arbres

Par entretien, on entend ce qui concerne l'arbre en lui-même, mais aussi ce qui l'accompagne : les équipements tels que les grilles, les corsets, les protections anti-voiture.

Les arbres n'ayant aucunement besoin d'être taillés, les interventions d'entretien le sont souvent pour permettre aux habitants de cohabiter harmonieusement avec eux. Dégagements des façades, de l'éclairage public, des feux tricolores, coupe des branches mortes menaçant de tomber... telles sont les raisons de la taille.

Les formes architecturées (rideau, tête de chat) doivent par contre être très régulièrement taillées pour maintenir et contenir leur forme et leur volume.

Les équipements font l'objet d'une maintenance régulière. A noter que le tuteurage n'est pas considéré comme un équipement mais un dispositif temporaire, présent au cours des premières années après la plantation (voir fiche sur "le suivi des jeunes plantations").

### ■ La protection du patrimoine

Il ne s'agit pas de protections physiques, bien que celles-ci soient parfois utiles ou indispensables. La protection évoquée ici est une protection réglementaire, décidée par le propriétaire et appliquée par le gestionnaire. Ce sont les barèmes d'évaluation de la valeur d'aménité (ou valeur patrimoniale) des arbres d'ornement.

Ces barèmes permettent de calculer une valeur monétaire de l'arbre (au moyen de critères tels que l'espèce, la localisation, les dimensions et l'état). Un second barème permet d'évaluer l'importance des dégâts que l'arbre a subi et de calculer une indemnité que l'on réclame à la personne ou à l'organisme responsable. Ce dispositif est éprouvé et reste très efficace.

Il en existe différents modèles.

### ■ Pérenniser et développer le patrimoine arboricole

Le gestionnaire entend assurer la permanence de la présence de l'arbre :

- en renouvelant les arbres qui disparaissent, soit tout de suite, soit quand le moment est opportun,
- en intégrant les arbres autant que possible dans les aménagements des espaces publics,
- en raisonnant toujours la place de l'arbre dans le paysage de la ville d'aujourd'hui.

Il est préférable de planter bien plutôt que de planter beaucoup.

La tendance est à la recherche d'un meilleur équilibre entre les arbres à feuilles caduques et les arbres à feuillage persistant, en évitant la prédominance de quelques espèces et en recherchant à enrichir le paysage de couleurs et de formes nouvelles.

### ■ Animer et faire participer pour faire aimer les arbres et éduquer à l'environnement

Le monde des arbres est une porte ouverte sur la nature. L'animation dans les jardins de la ville en direction des habitants, petits et grands, permet de faire connaître et respecter la nature.

L'arbre est le support d'animations spécifiques : le grimper dans les arbres. La ville soutient et s'associe aux projets des associations qui œuvrent en ce sens. La ville entend susciter et accompagner la participation des habitants pour débattre des choix de plantation et pour entretenir le pied des arbres.

François FREYTET  
Septembre 2001

